

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial

COMMUNE DE PUCEUL

Par arrêté préfectoral n° 2021/ICPE/229 en date du 07/09/2021, une consultation du public est prévue à la mairie de Puceul, pendant une période de quatre semaines du mercredi 13 octobre au mardi 9 novembre 2021 inclus, portant sur la demande présentée par le GAEC DES LANDES en vue d'obtenir l'autorisation de procéder à l'extension de l'élevage porcin qu'il exploite à Puceul, 1 Toubriant.

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du lundi 27 septembre 2021, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.gouv.fr, accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre de consultation ouvert à cet effet à la mairie de Puceul, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de Puceul, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique (pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou un arrêté préfectoral de refus.